

[Texte]

the Canadian Council on Social Development refutes that completely.

Maybe this should be my next question, Mr. Minister: What plans do you have for social housing? Is there going to be an increase in the social housing budget and also in RRAP funds, which I think is a very effective investment of taxpayer dollars? Will you sustain the 5,000 units and increase it? Those came in very late so it has been very difficult for some groups to use them, I think.

Mr. Cosgrove: I think the short answer to the question, Mr. Chairman, to the hon. member is that at the present time I would describe the posture of the ministry and of the corporation as the status quo; that is the anticipation of delivery of 25,000 social housing units designated in 1979 for 1981 will probably continue, and the other programs of the corporation will more or less continue.

However, the long answer is one that in part was reflected by the release by the Minister of Finance of the government envelope position, for example, the social development envelope budget, which has set targets and ceilings for operation and priorities of government in its different policy areas. I will be challenged in the ministry, as the corporation will be, to work within, as I say, our present area. If we are going to attempt to address situations in one aspect of housing, we have been asked to meet those problems by transferring or moving our priority so as to work within a total budget; to reschedule priorities. So the tax cost, if you want to call it that, of the move to try to address rental housing will have to be accommodated in some other areas of the budget of the corporation.

That tells you how difficult and how careful we must be in trying to address some of these problems. I am not sure where we are going to be able to accommodate that priority at this time, and I am presently in the process of reviewing the budget with the corporation officials.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister. Mr. Bujold.

M. Bujold: Merci, monsieur le président.

Monsieur le ministre, premièrement, je voudrais, vous féliciter pour ce que vous avez réussi à obtenir ou à réaliser pour la province de Québec. Vous êtes personnellement invité à l'inauguration des logements HLM qui sont construits par la Société d'habitation du Québec, et pour lesquels votre gouvernement accorde des prêts, par l'entremise de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Je dois avouer qu'un changement majeur est survenu, et finalement le gouvernement fédéral peut avoir sa place et réellement démontrer à la population que nous participons à la construction et à l'élaboration de ces logements.

[Traduction]

question a vraiment aidé les groupes à faible revenu car il est certain que le Conseil canadien pour le développement social réfute complètement cet argument.

Ma prochaine question devrait peut-être être la suivante, monsieur le ministre: quels sont vos plans en ce qui concerne le logement social? Avez-vous l'intention d'augmenter le budget destiné au logement social et les crédits consacrés au PAREL qui constitue, à mon avis, un investissement très rentable des deniers publics? Allez-vous maintenir le niveau de logement à 5,000 unités ou l'augmenter? Ces programmes ont été mis en oeuvre très tard et donc il sera probablement très difficile pour certains groupes d'y avoir recours.

M. Cosgrove: La réponse la plus simple à cette question, monsieur le président, c'est qu'à l'heure actuelle, je dois dire que le ministère et la Société vont maintenir le statu quo: nous prévoyons que la construction des 25,000 unités de logement social prévue en 1979 pour 1981 continuera probablement et que les autres programmes de la Société se maintiendront plus ou moins.

Toutefois, si nous regardons la chose d'une façon plus approfondie, le communiqué du ministre des Finances sur la position du gouvernement et les enveloppes, c'est-à-dire le budget pour le développement social, c'est dans cette enveloppe qu'on trouve les objectifs et les plafonds des dépenses d'exploitation et des priorités du gouvernement selon les divers secteurs de politique. On me mettra au défi, au ministère tout comme on mettra la Société au défi, de rester dans les limites de notre propre domaine de compétence. Si nous voulons tenter de régler certains problèmes dans un secteur du logement, on nous a demandé de le faire en transférant ou en déplaçant nos priorités de façon à rester à l'intérieur du budget total; il faut donc redéfinir les priorités. Du point de vue des deniers publics, si l'on veut regarder la chose de cette façon, pour tenter de solutionner le problème du logement locatif, il faudra trouver l'argent ailleurs dans le budget de la Société.

Cela vous montre bien à quel point nous devons être prudents et combien il est difficile de tenter de régler certains de ces problèmes. Je ne sais pas au juste où nous pourrions insérer cette priorité pour l'instant et à l'heure actuelle, je suis en train de revoir le budget avec les fonctionnaires de la Société.

Le président: Merci, monsieur le ministre. Monsieur Bujold.

Mr. Bujold: Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Minister, first of all I would like to congratulate you for what you have succeeded in obtaining or in accomplishing in Quebec. I would like to invite you to attend personally the inauguration of the low-rental housing built by *la Société d'habitation du Québec* for which your government gave grants through Canada Mortgage and Housing. I must admit that a major change has taken place and that finally, the federal government can claim a place and really show to the population that it can participate in the construction and conception of this housing.